

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10
En s'abonne :
A SAUMUR...
A PARIS...
Chez M. HAVAS-LATITE et Co.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

En s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LATITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
6 Septembre 1878.

Chronique générale.

LE 3 0/0 DE M. LÉON SAY.

L'Officiel a publié hier une note annon-
çant que le produit du placement de la
rente 3 0/0 amortissable ayant atteint le
chiffre de 100 millions, le public est prévenu
que la réalisation de ces valeurs est provi-
soirement suspendue.

Est-ce pour réchauffer le zèle des sous-
cripteurs que le Journal officiel a publié cette
note, ou plutôt n'indiquerait-elle pas que le
ministre a, comme on le soutient depuis
quelques jours, traité avec un syndicat ?

En reproduisant la note officielle du Jour-
nal des Débats précédant celle de l'Officiel,
sur le 3 0/0 amortissable, la Lanterne ajoute
les graves commentaires que voici :

Cette note a été très-commentée; elle a
donné lieu à des demi-révélation. D'après
les on-dit, M. Léon Say aurait cédé le solde
du 3 0/0 amortissable en émission à une
maison de banque de cinquième ordre, avec
engagement de ne pas rouvrir les guichets
du Trésor à la vente de l'amortissable ayant
un délai fixé par les prêteurs.

Cette quatrième manière de M. le minist-
re des finances dépasse les bornes de la li-
berté d'action que lui ont données les Cham-
bres; elle ne peut demeurer sans explica-
tion, car, paraît-il, les intérêts publics ne
sont pas suffisamment défendus.

Si l'émission de l'amortissable avait été
faite dans des conditions semblables aux
emprunts précédemment conclus, ces bruits
de Bourse ne courraient pas. Ils auraient
été depuis longtemps démentis. Ce qui est
heureux, c'est qu'on ne parle plus de la con-
version du 5 0/0 en 3 0/0 amortissable. Le

Sicèle annonce que M. Léon Say s'est engagé
à ne pas proposer de conversion du 5 0/0,
à la condition qu'on prendrait l'amortissable.

L'Officiel a publié hier un décret portant
nominations dans la magistrature. La dé-
mission de M. Jacotin est acceptée.

Le bruit a circulé hier matin qu'à la suite
de difficultés très-sérieuses entre un haut
personnage officiel et M. Krantz, ce dernier
aurait offert sa démission de commissaire
général de l'Exposition.

Nous ne pouvons confirmer ou infirmer
ce bruit, nous ne pouvons que constater
qu'il circule dans les endroits où l'on sait
habituellement ce qui se passe derrière les
coulisses. (Tablettes.)

A la suite d'une réunion du conseil supé-
rieur de l'Exposition, à laquelle assistaient
tous les présidents de sections françaises et
étrangères, et qui était présidée par M. Teis-
serenc de Bort, il a été décidé :

1° Que les listes des récompenses ne
seraient publiées que le 24 octobre; 2° la
durée de l'Exposition serait prolongée jus-
qu'au 30 novembre, tout au moins jusqu'au
20, avec le droit de vente par les exposants
pendant les dix derniers jours.

On a, dans nos sphères officielles, de vi-
ves appréhensions au sujet de l'assemblée
générale des actionnaires du Crédit foncier.
Que doit-il sortir de cette convocation, qui
sera décidée mercredi prochain par le tri-
bunal de commerce ? Il paraît certain que la
grande majorité n'est nullement disposée à
se contenter d'une protestation toute platon-
nique contre les agissements du gouverne-
ment et ceux du gouverneur actuel du Cré-
dit foncier.

UN GRAVE INCIDENT.

Sous ce titre, le XIX^e Siècle a publié un
article à sensation demandant au gouverne-
ment d'ouvrir une enquête sur les motifs
qui auraient poussé les sous-officiers du 4^e
régiment du génie, en garnison à Versailles,
et ceux du régiment du génie en garnison à
Montpellier, à refuser tous en masse leur
rengagement.

Dans ces deux régiments, dit ce journal,
il y a en effet 127 sous-officiers qui ont at-
teint le terme de leur libération. Or, il n'est
pas possible d'admettre qu'en refusant tous
en masse de rengager, après les avantages
de toutes sortes que leur offre la nouvelle loi
républicaine, qu'il n'y ait pas là-dessous
« quelque anguille sous roche. »

Cette insinuation est tout simplement ri-
dicule. Parce que la dernière loi sur les
sous-officiers et leurs rengagements est une
loi républicaine, le XIX^e Siècle croit et veut
qu'elle soit parfaite.

L'enquête que réclame le XIX^e Siècle, il y
a longtemps qu'elle a été faite, elle date du
lendemain même ou l'on a voulu appliquer
la nouvelle loi sur les sous-officiers.

En effet, dans tous les régiments, les re-
ngagements, déjà si rares, ont diminué plus
encore que par le passé, et la faute en est
tout simplement à la loi elle-même qui est
incompréhensible et inapplicable, puisque,
entre autres graves absurdités, si on voulait
prendre au pied de la lettre, le trentième de
l'effectif des sous-officiers d'un régiment est
seul rengageable.

Aussi, le ministre de la guerre, que le
XIX^e Siècle traite « d'inquisiteur politi-
que, de pourchasseur des serviteurs de la
loi républicaine et de factieux », a dû se faire
autoriser, en présence des défectoriosités et
des embarras qu'il éprouvait, à maintenir
sous les drapeaux tous les sous-officiers qui
le demandaient, en attendant l'ouverture des
Chambres, époque où le général Borel se
propose, non-seulement de faire expliquer
la loi, mais surtout de la faire corriger et
de la rendre applicable et utile à l'avenir de
notre armée.

Comme on le voit, c'est donc sur les légis-

lateurs républicains que doit retomber la res-
ponsabilité du grave incident dont il est ques-
tion, et ce, parce que les auteurs de la loi
dont il s'agit, ne s'inspirant que de M. Gam-
betta, se sont plutôt préoccupés de la popu-
larité militaire à laquelle visait leur chef
de file que des véritables intérêts de notre
armée.

Le rapport du gouverneur de la Nouvelle-
Calédonie sur la révolte des Canaques, pu-
blié par le Journal officiel, concluait d'une
façon rassurante sur la situation de notre
colonie. Malheureusement, la dépêche sui-
vante, communiquée par l'Agence Havas,
vient contredire et sous une date postérieure
les informations précédentes :

« Sydney, 3 septembre.

» La révolte des Canaques à la Nouvelle-
Calédonie n'est pas encore comprimée.

» Les révoltés maintiennent leurs posi-
tions dans les montagnes et résistent avec
opiniâtreté aux troupes.

» Ces dernières ont reçu des renforts. »

EN L'HONNEUR DE M. THIERS.

La République, qui ne va pas à la messe,
est allée au bout de l'an de M. Thiers. Vou-
lait-elle prior pour le repos de son âme ?
Oh ! non ! la République ne prie pas. Elle ne
croit ni en Dieu ni à l'immortalité de l'âme.
Il n'y a pour elle ni purgatoire, ni ciel, ni
enfer. Elle s'est rendue à Notre-Dame pour
assister à une cérémonie « en l'honneur de
M. Thiers ». C'est l'Officiel lui-même qui a
désigné en ces termes le service religieux du
3 septembre, comme s'il n'admettait pas que
ce mort eût besoin de miséricorde. On a donc
demandé un De Profundis en l'honneur de
M. Thiers. L'immense majorité des assis-
tants, étrangère à la foi chrétienne, a cru à
une apothéose.

La cérémonie du 3 septembre a été en
effet un spectacle étrange par le contraste
du sens religieux de ce service et des pensées

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA
PUPILLE DE SALOMON

PAR
M^{lle} MARTHE LACHÈSE

(GAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.)

Un peu avant d'arriver à l'église, le cortège fut
rejoint par un homme d'aspect assez vulgaire, mais
dont les vêtements annonçaient une certaine ai-
sance. Il se glissa contre Salomon.

— Je suis monsieur le maire de Savenay, lui dit-
il tout bas. Bien que je ne connusse pas personnel-
lement M. Le Nadec de Kemper, je crois devoir as-
sister à la sépulture d'un homme qui portait un tel
nom. Permettez-moi de rester près de vous, Mon-
sieur.

L'artiste ne répondit pas. Il écoutait les chants

funèbres se modulant sur un rythme désolé, tan-
dis que les pas lourds des paysans résonnaient en
cadence sur le chemin.

Au cimetière, il entrevit encore le suave profil de
l'enfant.

Lorsque tout fut achevé, lorsque les dernières
gouttes d'eau sainte furent tombées avec les der-
nières prières sur le corps de Louis de Kemper, les
assistants reprirent la route de la chaumière pour
saluer d'un adieu le toit qui avait abrité le combat
suprême du trépassé. Puis, chacun s'éloigna.

Il ne resta bientôt plus dans la salle basse que
l'artiste et le paysan qui lui avait déjà parlé et
semblait agir un peu en maître dans la maison.

— Pourrais-je voir l'enfant ? dit Salomon.

— Mademoiselle ?

— Oui.

— Pauvre chère innocente ! Je le pense, mon
bon monsieur, et, mémeement, vous qui êtes de la
ville, vous pourrez peut-être conseiller ma tante à
son sujet.

Le paysan leva le loquet qui fermait la chambre
voisine, mais, avant d'y entrer, il frappa respec-
tueusement.

— C'est, dit-il ensuite en avançant la tête, un
brave monsieur qui demande à voir mademoiselle.
Salomon n'entendit pas la réponse qui fut faite,
mais l'homme se retourna en disant :

— Vous pouvez entrer, Monsieur.

L'artiste se sentait tout tremblant : il lui sem-
blait que son ami allait lui apparaître dans le cher
rejeton en qui il revivait sur la terre.

La petite fille était assise dans un fauteuil de
jonc sur le dossier duquel sa tête blonde s'appuyait
avec une sorte d'épuisement.

Près d'elle, la vieille paysanne continuait à se
lamentier tout bas.

A la vue de Salomon l'enfant se leva et le salua.
Il se croisa les bras et la regarda longuement :

— Ce sont ses yeux, murmura-t-il, mais, pour
le reste, elle ne lui ressemble pas complètement.

— Elle ressemble beaucoup à notre défunte
dame, interrompit la paysanne.

Salomon prit l'orpheline par la main et, l'atti-
rant vers lui :

— Laissez-moi vous embrasser, petite, dit-il,
j'aimais tant votre pauvre père !

L'enfant lui tendit son front et demanda :

— Comment vous appelez-vous, monsieur ?

— Barthélemy Salomon. Et vous, petite chérie ?

— Christine, comme ma mère. Est-ce donc
vous, Monsieur, qui jouez du violon et qui donnez
des leçons de peinture ?

— Oui, c'est moi, certainement.

— Ah ! dit l'enfant en joignant les mains, mon
père parlait souvent de vous, il vous appelait le
Cœur fidèle. Il allait vous écrire pour vous appren-
dre notre arrivée à Savenay quand il est tombé si

malade. Il m'avait dit bien des fois de vous faire
avertir si le bon Dieu le rappelait à lui et de vous
donner, comme un dernier souvenir, cette croix de
Jérusalem.

En achevant ces mots, elle détacha de la mu-
raille une toute petite croix nacrée et la tendit à
l'artiste qui la serra contre ses lèvres et la glissa
dans sa lévite.

— Mon pauvre Louis ! soupira-t-il.

— Je suis bien contente que vous soyez venu,
Monsieur, reprit la petite Christine, j'avais peur que
la lettre ne vous fût pas remise.

— La lettre ! c'est donc vous, mon enfant, qui
m'avez adressé ce billet ?

— Oui, c'est moi, Monsieur.

— Quand je le disais ! s'écria Salomon. Quand
je refusais de croire à un hasard ! Ah ! l'on n'est
pas trompé par une impression si profonde. Il me
semblait que mon ami m'appelait de son lit de
mort.

— C'était la vérité, dit Christine en soupirant
comme si le chagrin et la fatigue l'emportaient en
elle sur le courage.

— Oh ! oui, mon bon Monsieur, sanglota la
vieille Simone, c'était mon cher enfant, M. le comte,
veux-je dire, qui vous priait tout bas de venir le
mettre avec nous dans son tombeau. C'eût été trop
dur de voir notre cher maître descendre dans la
terre sans qu'un ami au moins fût là pour lui dire

de l'assistance. M. Thiers, jusqu'aux dernières années de sa longue vie, avait gardé des relations et des amitiés dans les rangs des conservateurs; ceux-ci n'étaient pas à Notre-Dame; la manifestation se faisait contre eux; la foule accumulée dans la basilique se composait d'éléments divers, tous républicains: la franc-maçonnerie et l'Internationale y figuraient, à côté du monde officiel des Chambres et du gouvernement; les délégations des départements représentaient le républicanisme le mieux caractérisé. Quelques « intransigeants » du jacobinisme s'étaient abstenus, mais on peut dire que le ban et l'arrière-ban de la démocratie étaient là, et personne n'ignore qu'elle a inscrit en tête de son programme la guerre à l'Eglise. Le contraste était donc frappant. L'Eglise a parlé devant les hommes qui, les uns, ont cessé de la comprendre, et les autres voudraient l'anéantir parce qu'ils la redoutent. La vanité avait demandé que toutes les pompes imaginables fussent déployées, la République avait dit: « Ce sera superbe, mais il faut que cela nous serve: faisons de ce service une grande manifestation ». Elle a été complète, et la politique a exploité ardemment le Requiem. Aussi l'autorité diocésaine, voulant rester en dehors de la politique, a-t-elle laissé à la cérémonie un caractère purement paroissial.

Il n'est pas vrai que la France tout entière se soit associée à la funèbre solennité du 3 septembre. La manifestation a été l'œuvre d'un parti. M. Thiers, durant une vie mêlée de tant d'ombres, a rendu des services; il nous aida puissamment pour la liberté d'enseignement et l'expédition de Rome, et pour faire triompher les idées d'ordre sous le régime de 1848; il fit mitrailler la barbarie sous les traits de la Commune en 1871; c'est contre les républicains qu'il a le plus efficacement servi la France; ce sont des titres dont ceux-ci ne veulent pas entendre parler et qu'ils abhorrent. Ils ne voient aujourd'hui dans M. Thiers que les derniers actes de sa carrière, ses efforts pour établir une République dont il serait le chef; ils le portent aux cieux parce que, pensant travailler pour lui, il a travaillé pour eux.

Le républicanisme de M. Thiers est un accident dans sa vie; cet accident efface tout, domine tout aux yeux du parti. Les républicains pardonnent, pour le moment, à M. Thiers ses luttes de réactionnaire en considération de l'appui qu'ils en ont reçu. Conspués par lui pendant plus de quarante ans, ils adorent les déviations de sa vieillesse et font de sa tombe leur proie. Singulière manière d'honorer quatre-vingts ans d'existence que de s'attacher exclusivement à leur triste couchant! C'est ce parti qui était mardi à Notre-Dame, et non pas la France.

Nous lisons dans la correspondance Saint-Chéron:

« C'est la plus étrange cérémonie funèbre qui pût se voir dans la plus célèbre des basiliques de France! Autour d'un catafalque décoré d'emblèmes païens, éclairé par des

un De Profundis. Quand ses défunts parents ont quitté ce monde, il restait encore quelques membres de la famille autour d'eux; tandis que lui était tout seul, abandonné, persécuté... Oh! mais le bon Dieu est juste, il châtie les méchants qui ont tourmenté un pauvre infirme...

— Allons, ma tante, calmez-vous, reprit le paysan qui s'était glissé dans la chambre et demeurait assis sur un vieux coffre. Vous feriez mieux de laisser Mademoiselle se reposer et de venir faire un bout de causerie par là avec ce bon Monsieur. Sans compter qu'il est tard et que personne encore ne lui a offert à manger.

— Jésus Dieu! s'écria la vieille femme. Ta fille n'aurait donc pas pu s'occuper de lui tremper une soupe? Venez, Monsieur, et faites excuse. Hélas! aujourd'hui, c'est vrai qu'on n'est plus soi. Voulez-vous vous coucher, mon agneau? ajouta-t-elle en se tournant vers Christine.

— Non, merci, mère Simone, répondit l'enfant. Mais j'ai la tête bien lourde, j'ai besoin de dormir.

— Dormez, dormez, mon cher amour, personne ne vous fera de bruit.

Revenue avec l'artiste et le paysan dans la salle basse, Simone retrouva son activité pour essuyer une table et y dresser un modeste couvert. Le bahut de sapin fut ouvert et tout ce qu'il contenait s'étala tandis qu'un feu de branches sèches s'allumait vivement pour réchauffer de rustiques ali-

ments. Salomon protestait en vain; la vieille femme l'interrompait de suite.

— Nous causerons après, disait-elle.

Elle trotinait, comme ranimée par ces quelques soins; elle sortit et, un instant après, elle reparut portant un rayon de miel et une bouteille de cidre qui durent s'ajouter à ce que Salomon déclarait « excessif, superflu de moitié, ma bonne mère. »

Il mangea néanmoins.

— Ce misérable corps, murmurait-il tout bas, il faut toujours qu'on y songe malgré tout.

Enfin, quand il acheva de s'essuyer les lèvres avec le linge éclatant de blancheur et parfumé d'iris que Salomon avait déployé devant lui:

— Eh bien! mes amis, demanda-t-il, qu'avez-vous donc à me dire?

Le paysan s'accouda sur la table afin de bien se mettre à l'aise pour parler avec réflexion.

Simone se contenta de s'asseoir devant Salomon en observant une distance respectueuse.

feux de Bengale, se pressent toutes les notabilités du jour. Le jeu des physionomies est curieux à observer. Tout ce monde semble se demander: Que faisons-nous ici? Les catholiques assistent à un office religieux dont le clergé n'a pas pris l'initiative, et auquel il n'assiste que par convenance; les libéraux, les incrédules, les thieristes, viennent écouter un *Pie Jesu* pour le repos de l'âme à laquelle ils ne croient pas, et pour le salut d'un homme qu'ils n'aiment pas. Je vous disais bien que le spectacle était curieux.

On s'attendait à des manifestations; la foule voulait profiter de l'événement pour proclamer une fois de plus la République. Histoire de crier, de faire du tapage et de se distendre les nerfs. Or, le mot d'ordre parti, mardi matin, de l'agence Gambetta, avait recommandé le mutisme. Désappointement sur toute la ligne! Voilà le résultat de cette cérémonie dont M^{me} Thiers a payé les frais, et qui ne servira guère la cause de MM. les républicains.

L'oraison funèbre du défunt a été dite en sortant, par un assistant gougenard: « Cette fois-ci, M. Thiers est bien mort! » L'occasion était pourtant bonne pour faire revivre la mémoire du premier président de la République.

M. Thiers ne croyait à rien, si ce n'est à lui-même. Inviter, en son nom, la France entière à assister à un service religieux, prouve bien que l'on peut se moquer impunément de la naïveté humaine.

Je puis assurer que l'attitude de ces invités était celle de curieux assistant à une première d'un auteur dramatique en vogue; rien de plus. J'oublie les badauds qui vont là pour dire qu'ils y sont allés. En somme pas d'entraîn, ni de conviction, ni de respect, ni même un peu de décence. Les journalistes causent à haute voix, les autorités, les groupes de sénateurs, de députés, de maires, etc., etc., baillent, s'épongent le front, regardent de tous côtés. Les dames s'éventent, admirent le *coup d'œil* que présente la vieille église assombrie. Dans tout ce monde pas une émotion vraie, pas une physionomie recueillie. M. Thiers, c'est hier; que sera demain? Voilà ce qu'il faut se demander.

Un certain nombre de conseils généraux et municipaux ont nommé des délégués pour assister à la cérémonie funèbre du 3 septembre. On demande s'il est vrai que les dépenses du voyage, pour ces délégués, doivent être payées par les budgets départementaux et communaux; et dans le cas d'une réponse affirmative, pourquoi lesdites assemblées, au lieu d'un délégué, en ont désigné chacune une demi-douzaine.

Simple remarque: une place d'honneur a été réservée près du catafalque au maire de Dijon qui s'appelle *Enfer*.

Les feuilles républicaines se montrent très-irritées de ce que, contrairement à ce qu'elles avaient annoncé, le cardinal-archevêque de Paris n'a pas donné l'absoute.

Les républicains n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes de cette absence, puisqu'ils ont voulu donner un caractère politique à une cérémonie qui ne devait être qu'exclusivement religieuse.

ments.

Salomon protestait en vain; la vieille femme l'interrompait de suite.

— Nous causerons après, disait-elle.

Elle trotinait, comme ranimée par ces quelques soins; elle sortit et, un instant après, elle reparut portant un rayon de miel et une bouteille de cidre qui durent s'ajouter à ce que Salomon déclarait « excessif, superflu de moitié, ma bonne mère. »

Il mangea néanmoins.

— Ce misérable corps, murmurait-il tout bas, il faut toujours qu'on y songe malgré tout.

Enfin, quand il acheva de s'essuyer les lèvres avec le linge éclatant de blancheur et parfumé d'iris que Salomon avait déployé devant lui:

— Eh bien! mes amis, demanda-t-il, qu'avez-vous donc à me dire?

Le paysan s'accouda sur la table afin de bien se mettre à l'aise pour parler avec réflexion.

Simone se contenta de s'asseoir devant Salomon en observant une distance respectueuse.

(A suivre.)

Etranger.

ALLEMAGNE. — Les socialistes allemands se montrent fort préoccupés de la loi actuellement en préparation contre eux, et qui sera présentée à l'ouverture du Reichstag. Le *Vorwartz*, l'un de leurs organes, dit à ce sujet:

« Les deux millions de citoyens allemands proscrits n'ont pas besoin, pour obéir aux lois de l'empire allemand, d'y être contraints par la force. Ils ne les violeront pas ouvertement; mais on ne peut leur imposer le devoir moral d'honorer de leur estime les lois de leur patrie. Lorsque la patrie condamne, persécute et opprime ses propres enfants, et souvent ses meilleurs enfants, comme le requiert le projet de loi prussien, cette patrie a perdu tout droit à l'amour de ses enfants. Et alors les proscrits ne peuvent que voir avec plaisir l'empire allemand, nouvellement formé, s'écrouler de nouveau.

Dans cet ordre d'idées, la loi d'exception devient pour l'empire allemand une loi qui préparera sa ruine. »

M. de Bismark avait cru que le socialisme était un article d'exportation. Les attentats de Hœdel et de Nobiling lui ont prouvé son erreur, et voilà qu'aujourd'hui le dénombrement de la secte s'élève pour l'Allemagne au chiffre de deux millions.

Cela prouve que le nombre des socialistes a grandi en raison des encouragements qui leur ont été jadis prodigués à Berlin.

L'ouverture du Parlement allemand est officiellement fixée à lundi prochain.

ITALIE. — Les ordres religieux et les écoles pies ont été supprimées à Florence.

RUSSIE. — On nous télégraphie de Saint-Petersbourg:

« On commente beaucoup, dans nos régions politiques, une note du *Message officiel de Saint-Petersbourg* contenant un appel chaleureux à la nation afin de combattre la propagande subversive des sociétés secrètes qui veulent s'élever sur les ruines et le sang des enfants de la Russie. La même dépêche nous informe que l'emprunt russe a complètement réussi. »

ETATS-UNIS. — Il y a quelque jours, vers quatre heures du soir, la foudre est tombée dans la manufacture de poudre de Weldy et C^{ie}, à Pottsville (Pennsylvanie), où étaient déposées 30,000 livres de poudre et de dynamite.

La ville entière a été secouée par la force de l'explosion comme par un tremblement de terre. Non-seulement il n'est pas resté de vestige de la manufacture, qui était un bâtiment de fer et de pierre d'une solidité exceptionnelle, mais le sol a été nivelé et bouleversé sur un rayon d'un quart de mille tout à l'entour.

Les arbres les plus gros ont été cassés comme des allumettes, les maisons émietées. Des pierres, d'un poids énorme, ont été projetées à des distances considérables dans toutes les directions avec la vitesse d'un boulet de canon.

A un demi-mille de l'endroit de l'explosion, des gens ont été violemment lancés à bas de leurs chevaux ou hors de leurs voitures.

A Tamaqua, qui est à dix-sept milles de Pottsville, on a ressenti comme un tremblement de terre, et beaucoup de maisons ont été endommagées.

Les victimes faites par la catastrophe sont réparties sur un grand espace, et leur nombre n'est pas encore exactement connu. On cite les cas suivants:

M. et M^{me} Stahl se mettaient à table au moment où leur maison s'est effondrée. La femme a eu le crâne broyé, et le mari a reçu des blessures dangereuses.

Une dame et son petit garçon, et trois hommes ont été grièvement blessés par les fragments de la maison démolie.

On pense qu'il y a eu environ une trentaine de maisons d'habitation détruites, et dans presque toutes plusieurs personnes ont été blessées, la plupart très-grièvement. Des meubles d'un grand poids, canapés, poëles, pianos, ont été lancés à un mille de distance.

Un bois situé à un demi-mille de la scène

de l'explosion, et dans lequel de nombreux jeunes gens étaient en pique-nique, a été fer et bois de charpente provenant de la manufacture.

Andrew Galligan, âgé de dix ans, a été décapité par un de ces projectiles. Un autre a frappé Thomas Vaugan au milieu du dos et l'a écrasé. Richard Stevenson et William Rees, âgés respectivement de soixante et dix-sept ans, ont eu chacun une jambe et levée. Une petite fille de dix ans a eu un pied broyé.

Près de Villersville, un roc a frappé dans le flanc et tué raide le cheval d'une voiture occupée par deux dames, qui n'ont eu aucun mal. Une quantité de chevaux et de bêtes à cornes ont été tués ou estropiés dans toute la région dévastée.

Les dommages matériels retombent presque exclusivement sur de pauvres gens. Beaucoup de familles d'ouvriers sont entièrement ruinées.

Nouvelle-Orléans, 4 septembre.

Les derniers rapports reçus ne signalent aucune diminution de l'épidémie.

Des dépêches de Memphis et de Hollysprings constatent que la situation est épouvantable dans ces deux villes.

On continue partout à demander des secours.

Chronique Locale et de l'Ouest.

VOYAGE A LA MER.

Train de plaisir pour les Sables-d'Olonne.

Départ samedi soir, 7 septembre (chemins de fer de l'Etat). — Ce train repartira des Sables dimanche soir 8 septembre.

Prix des places (aller et retour) de Saumur aux Sables: 2^e classe, 45 fr.; 3^e classe, 40 fr.

(Pour les détails, voir l'affiche.)

Comme nous l'avons dit hier, le Président de la République a rejeté les recours en grâce de Lebiez et Borré. L'exécution de ces deux criminels est imminente.

Un journal annonce qu'elle aura probablement lieu demain matin; mais on ne sait rien de certain.

Les directeurs des théâtres de province, en présence des difficultés qui mettent obstacle à leur entreprise, ont porté leurs réclamations sous les yeux de M. le ministre de l'instruction publique, invoquant en première ligne la liberté des théâtres comme cause de ces difficultés.

M. Bardoux vient d'écrire à M. Marck, directeur du Grand-Théâtre de Lille, la lettre suivante en réponse à l'exposé de la situation qu'il lui avait adressée:

« Monsieur le directeur,

J'ai reçu la lettre, en date du 12 août, dans laquelle vous m'exposez le fâcheux état de la province.

« Ce malheur me préoccupe vivement, mais il est malheureusement plus facile d'en dire les causes que d'en trouver le remède. Comme vous l'écrivez fort bien, monsieur, la liberté des théâtres a fait tout le mal, aussi bien à Paris que dans nos départements.

« Quelque difficile que soit une question aussi complexe, elle s'impose à l'administration des beaux-arts, et je considère comme un devoir d'en chercher la solution.

« Je vous remercie, monsieur, des renseignements que vous me donnez; peut-être aurai-je plus tard à vous prier, vous et vos confrères, de préciser votre opinion en certains points que vous n'avez pas abordés dans votre lettre.

« Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,

» BARDOUX. »

Nous souhaitons que la solution tant désirée ne se fasse pas trop longtemps attendre.

Predictions du temps pendant le mois de septembre.

Belle période au premier quartier de la lune, qui commencera le 8 et finira le 14.

Vent intermittent. Averses dans les pays f...
Autre belle période à la pleine lune, qui
commencera le 11 et finira le 19. — Conti-
nuation des chaleurs. Brises le 11 et les 14
dans les régions de l'Est et du Nord-Est
et 15. Vent prédominant : ouest. Averses
pendant le cours de cette période. Pluie de
courte durée dans les départements de
l'Ouest, riverains de l'Océan. Orages dans le
centre de la France, notamment en Auver-
gne, dans le Velay, le Gévaudan et
le Vivarais.
Période plus particulièrement venteuse
que pluvieuse au dernier quartier de la
lune, qui commencera le 19 et finira le 26.
Bourrasques vers le 23 (équinoxe d'au-
tomne) sur l'Océan et la Méditerranée, plus
particulièrement fréquentes sur l'Océan, en-
tre le 6° et le 7° degré de longitude.
Mois généralement beau jusqu'au 20.
Variations brusques à partir de cette épo-
que.

ANGERS.

Les amateurs de courses pourront assister
dimanche prochain à un véritable tour de
force.
Le coureur Bargossi qui, paraît-il, dé-
passe tout ce qu'on a vu jusqu'à présent, et
qui se fait appeler l'Homme-locomotive, par-
courra vingt fois le grand tour du Champ de
manœuvre, à Angers, ce qui fait trente-deux
kilomètres environ, dans l'espace d'une
heure cinquante minutes.
On parle d'un pari engagé entre cet infa-
tigable piéton et un cavalier amateur de la
ville.

POITIERS.

Grève des ouvriers boulangers.

Les ouvriers boulangers de Poitiers sont
en grève depuis mercredi soir. Les boulan-
gers de la ville sont au nombre de 54; leurs
ouvriers, qui sont environ 70, se sont mis en
grève en demandant une augmentation de
salaire et ont cessé leur travail.
Ils gagnent actuellement de 75 à 95 fr.
par mois; ils ont, en outre, 2 litres de pain
par jour; ils réclament 28 fr. par semaine,
soit 112 fr. par mois.
Deux ou trois réunions des patrons et ou-
vriers ont eu lieu mardi et mercredi à la
mairie, en présence de M. le maire, mais
sans amener de résultat.
Les ouvriers grévistes ont passé une partie
de la soirée sur la place d'Armes où ils
formaient des groupes nombreux.
Des soldats appartenant aux différents ré-
giments en garnison à Poitiers ont été mis à
la disposition des patrons boulangers pour
suppléer à leurs ouvriers en grève, et opérer
la confection du pain.

(Journal de la Vienne.)

MIREBEAU.

Un ouvrier cordonnier âgé de 40 ans, et
originaire de la Jaudonnière (Vendée), le
nommé Louis Dodet, se trouvait le 1^{er} sep-
tembre près de la gare des marchandises de
Mirebeau.
Ayant été appelé par des hommes qui
manœuvraient un wagon, pour leur donner
un coup de main, il se rendit à leur appel;
mais on ne sait comment il glissa sous le
wagon et l'une des roues lui passa sur le
corps.
La mort a été instantanée. Cet homme,
qui attendait le départ du train qui devait
l'emmener à Arçay, était, suppose-t-on, en
état d'ivresse.

BLOIS.

Le départ du 31^e de ligne et des réservistes
cause toujours une vive émotion à Blois.
En réponse à une proclamation de M.
Chavigny, maire, l'Avenir de Blois a reçu la
protestation suivante:
« Non, monsieur le maire, ce n'est pas
pour éviter le logement de 440 hommes au
grand séminaire qu'on a décidé le départ du

31^e de ligne et des réservistes pour le camp
d'Avor.

« Non, mais c'est parce que vous, mon-
sieur le maire, vous n'avez pas voulu que
les réservistes fussent établis au château
(partie de Gaston non restaurée) où l'autorité
supérieure consentait à les recevoir et où,
moyennant quelques dépenses insignifiantes
(300 fr.), ils pouvaient être reçus sans incon-
vénient. — Voilà pourquoi nos soldats nous
quittent!

« Non, monsieur le maire, ce n'est pas le
respect de la loi qui vous a inspiré; autre-
ment, vous auriez indiqué à l'autorité mili-
taire, comme la loi vous y obligeait, non-
seulement les séminaires, mais le château,
le collège, l'école normale.

« Non, monsieur le maire, ce n'est pas le
sort de vos pauvres administrés qui vous a
touché; autrement, vous eussiez profité de
tous les moyens de conciliation qui vous ont
été offerts.

« Non, monsieur le maire, vous ne par-
viendrez pas à donner le change. Pour tous
ceux qui connaissent les faits, vous seul,
monsieur le maire, êtes et demeurez respon-
sable de la perte énorme que la ville va souf-
frir à cette occasion. »

CONNAISSANCES UTILES.

La fumée du café brûlé. — Voici un ren-
seignement qui nous a semblé mériter d'être
enregistré et recommandé à l'atten-
tion de tout le monde.

On assure que le café brûlé agit avec
énergie sur les émanations putrides ani-
males ou végétales.

Ainsi, une pièce dans laquelle se trou-
vait depuis quelque temps de la viande
fortement gâtée s'est trouvée désinfectée à
l'instant par suite du simple passage d'une
livre de café fraîchement brûlé. La mau-
vaise odeur qui se développe dans une
maison lors de la vidange de la fosse dis-
paraît rapidement à la suite de fumigations
avec le café. Le gibier mort saupou-
dré avec le café se conserve pendant plu-
sieurs jours. Ce moyen est surtout pra-
tique quand le gibier doit être expédié.

Le café est très-bon comme fumigation
dans les chambres des malades; dans les
épidémies, il vaut, en tous cas, mieux
que le chlore ou l'acide carbonique, dont
l'odeur seule rend déjà malade.

GLANES DE L'EXPOSITION.

22^e LETTRE DE PARIS.

Le Trocadéro. — L'une des merveilles de
l'Exposition est sans contredit le palais du
Trocadéro, avec son architecture néo-grec-
que, c'est-à-dire à couleurs mélangées, ce
que l'on appelle polychromie. M. Charles Gar-
nier, l'illustre architecte de l'Opéra, est le
premier qui ait fait usage de ce genre nou-
veau. MM. Davioud et Bourdais l'ont suivi
avec bonheur; et, au lieu de la pierre seule,
on peut admirer aujourd'hui au Trocadéro
l'heureuse variété des matériaux et l'emploi
du fer et du verre, que l'on ne connaissait
point antérieurement, si ce n'est dans la
Grèce antique.

Le palais du Trocadéro comprend un édi-
fice central construit en rotonde et deux gal-
eries en forme de fer à cheval.

L'édifice central se compose de deux éta-
ges avec colonnade, et au deuxième étage
d'une terrasse entourée d'une ceinture de
trente statues allégoriques. A l'intérieur, la
grande salle des fêtes.

Une statue de la Renommée couronne l'é-
difice.

Sur le devant, deux tours où l'on arrivera
plus tard par de larges escaliers, mais dont
on gravit aujourd'hui la hauteur au moyen
d'un ascenseur, prix 1 fr.

De chaque côté de l'édifice central, deux
pavillons à l'intérieur desquels se font les
conférences et se tiennent les congrès, ce
pavillon se reliant par le rez-de-chaussée
aux galeries circulaires où se trouve exposé
l'art rétrospectif.

La cascade est placée sous la partie cen-
trale du palais et se compose de huit bassins
superposés, aboutissant à un dernier bas-
sin de 60 mètres de large, dans lequel jouent
deux grandes gerbes et deux jets d'eau. Aux
quatre angles, quatre grosses figures d'ani-
maux en fonte dorée, représentent les quatre
parties du monde: Bœuf, Cheval, Eléphant et
Rhinocéros.

Dire l'effet saisissant de cette cascade est

chose impossible. Ceux qui l'ont vue n'ou-
blent jamais ce spectacle.

Pour avoir une idée de l'Exposition rétro-
spective, autre merveille, citons d'abord, au
cours de la plume, ce que contiennent les
15 salles de l'art français:

1^{re} salle. — Objets préhistoriques, âge de
pierre, antiquités gallo-romaines.

2^e salle. — Bronzes et Terres cuites anti-
ques.

3^e — Bronzes antiques, figurines, armes
et ustensiles provenant de la Grèce, de l'Ita-
lie et de la Gaule.

4^e — Bijoux, monnaies, armes, le tout
du moyen âge, manuscrits des temps méro-
vingiens.

5^e — Collection Basilewski: vase de l'Al-
hambra, et petit plat de faïence italienne,
représentant le buste de Charles-Quint.

6^e — Objets divers des XV^e et XVI^e siè-
cles.

7^e — Marbres, bronzes, orfèvrerie du XV^e
siècle.

8^e — Majoliques italiennes, terres de
Bernard de Palissy, émaux de Limoges, et
Bible de Gutenberg, un des sept exemplai-
res connus.

9^e — Armures, marbres et instruments
astronomiques anciens.

10^e — Moyen âge et Renaissance: meu-
bles, tapisseries, étoffes, ustensiles liturgi-
ques et manuscrits.

11^e — Antiquités polonaises antérieures
à 1750.

12^e — Meubles et bronzes.

13^e — Armures anciennes des divers
pays de l'Europe.

14^e — Meubles sculptés, faïences, et un
buste signé Puget, de 1663.

15^e — Faïences françaises du XVII^e siè-
cle, instruments de musique et la pendule
astronomique de Versailles.

L'art étranger occupe 11 salles:
Les 3 premières renferment l'Egypte des
khalifes, l'Egypte ancienne, avec temple à co-
lonnes, et des manuscrits, parmi lesquels
un exemplaire du Coran; et enfin, l'Egypte
moderne.

Ces 3 salles méritent une visite attentive.

4^e salle. — Monuments du Cambodge.

5^e — Exposition remarquable du Japon.

6^e et 7^e. — Antiquités d'Afrique et d'Amé-
rique, idoles, bijoux, pierres gravées, etc.

8^e — Collections de Dumont d'Urville et
de Bertin, venant des îles de l'Océanie.

9^e — La Belgique s'y distingue par de
vieux meubles et de vieilles tapisseries fla-
mandes et tout spécialement par un christ
d'ivoire, attribué à Duquesnoy (XVII^e siècle).

10^e — Cette salle est consacrée à l'Es-
pagne, qui y a exposé un splendide lit por-
tugais, décoration argent, du XVII^e siècle,
des casques et des armures, parmi lesquels
celles de Christophe Colomb, du duc d'Al-
be, de Gonzalve de Cordoue et de Phi-
lippe III; enfin un Charles-Quint à cheval,
complet et magnifique.

La 11^e salle est à la Suède, qui a exposé
une collection splendide de costumes et de
personnages typiques du plus brillant effet.

Enfin, au bas de l'escalier, deux expo-
sitions de la Finlande, parfaitement réussies
pour le cadre des tableaux et les costumes.

P. PROUTEAU (de Saumur),
Directeur-propriétaire du journal parisien
La Prime.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE
(août 1878), à 60 centimes par nu-
méro mensuel. — Quai des Grands-Au-
gustins, 29, à Paris.

Texte.

Philippine Welsler. — Monge (fin). —
Comment l'or s'use et se conserve. — Petit
Dictionnaire des arts et métiers avant
1789: Apothicaire (fin). — Les Cimetières
en Italie. — La Disparition du grand
Krause, nouvelle (suite). — Ce qu'est l'au-
mône. — Rues des Lombards. — Lisieux
(Calvados). — Aide-mémoire historique.
— Les Aventures de ma vie, mémoires
d'un ouvrier. — Quelques Traits de la vie
de Buffon. — Les OEuvres de miséricorde,
par Téniers. — Barbara; luttés d'une jeune
conscience. — Les Glaciers de l'Himalaya.
— Le Baptistère de Guimillau (Finistère).
— Touriste et propriétaire. — Le Déroit
de Gibraltar. — Saint-Ambroix (Gard). —
C'est la faute de la Lune. — Paysages du
monde primitif. — Maison d'Aristote. —
Le Rhynchites Bacchus. — La Légende de
saint Brandan. — La Défense des plantes
contre les insectes qui leur nuisent. —
Procès d'Olivier le Daim, en 1483. —

Lutte nautique à Paris, au dix-huitième
siècle. — Un Exemple de piété filiale per-
sonnelle et sociale. — La Conscience croît
ou décroît. — Liquéfaction de l'air et des
gaz permanents.

Gravures.

Philippine Welsler, d'après la peinture
conservée au château impérial d'Ambras.
— Enseigne d'un apothicaire du dix-huiti-
ème siècle, à Dieppe. — Le Campo
Santo, à Gènes. — Le Glacier de Rosen-
laui (Suisse). — Lisieux: Eglise Saint-
Pierre, tribunal et prison — Coffret du
quatorzième siècle, en fer, orné de cuir
gouffré et doré (collection de M. Lippens, à
Gand). — Crosse en ivoire du dix-huiti-
ème siècle, travail allemand. — Petit
fusil en bois dur en usage chez les Sarra-
colas (haut Sénégal). — Fragment du
tableau de Téniers les OEuvres de miséri-
corde, au Musée du Louvre. — Baptistère
en chêne de l'Eglise de Guimillau (Finis-
tère). — Une Caravane au cap Spartel
(Maroc, détroit de la Gibraltar). — Saint-
Ambroix (Gard). — Paysages du monde
primitif: premier et deuxième Tableaux.
— Le Rhynchites Bacchus. — Un Épi-
sode de la légende de saint Brandan. —
Lutte de bateliers sur la Seine, à Paris,
au dix-huitième siècle, peinture sur toile
par Raguénet. — Appareil Cailletet pour
la liquéfaction de l'air.

Changement de domicile. — Les bureaux
de LA NATIONALE, Compagnie d'assurances
contre l'incendie et sur la vie, sont transfé-
rés rue Saint-Nicolas, 98, chez M. Charles
CORNILLEAU, agent général de la Compagnie
pour l'arrondissement de Saumur.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DES

BANQUES DÉPARTEMENTALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: UN MILLION

62, rue de Provence, à Paris.

Succursale à Saumur, 4, place de la Billange.

OPÉRATIONS.

Les ordres d'Achats et de Ventes AU
COMPTANT, de toutes valeurs cotées ou
non, exécutés au mieux des intérêts des
clients, sont effectués au tarif officiel de
1 fr. 25 par 1,000 fr. — Courtage: 0,25 c.
par titre de 200 fr. — Minimum de cour-
tage de l'opération: 1 fr.

Les ordres d'Achats et de Ventes A TERME
sont exécutés au tarif du courtage officiel,
moyennant versement de garantie de 5 0/0
pour les fonds d'Etat français et d'un à-
compte de 10 0/0 pour les autres valeurs.

La Société reçoit les fonds en DÉPOTS
et COMPTES COURANTS: pour 1 à 3 mois,
elle paie l'intérêt à raison de 2 0/0 l'an;
pour plus, 3 65 0/0.

L'encaissement des coupons a lieu moyen-
nant 0,25 c. 0/0 de commission. Il est gra-
tuit pour les actionnaires et clients.

Souscription sans frais pour le compte des
clients à toutes émissions de rentes, actions
et obligations.

Renseignements gratuits aux actionnaires et
clients sur toute affaire financière, tirages
des valeurs à lots, etc.

Remise, sur demande, d'une notice dé-
taillée sur les opérations de la Société.

AVIS

La Société paie tous COUPONS échus ou à
échoir en JUILLET et AOUT, sans bordereaux ni
classement.

(Envoyer fonds, titres et coupons par lettres
chargées ou recommandées, à M. le directeur des
BANQUES DÉPARTEMENTALES, 4, place de la Bi-
llange, Saumur.)

LES BANQUES DÉPARTEMENTALES.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises diges-
tions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gas-
tralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, fla-
tuosités, ballonnement, palpitations, diarrhées,
dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-

donnement dans les oreilles, acidité, plûte, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry ».

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castelnau, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Warzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

N° 9,180 : M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.

Cure N° 65,311.

Monsieur. — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N° 45,270.

PHTHISIE. — Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 ans.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHATEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGÈRE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{lle} BELLIERE, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie}, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.	11 — 20 — —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 — —	7 — 40 — —	9 — 7 — —	11 — 41 — —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 30 m. matin.	10 — 45 — —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — soir.
12 — 45 — —	6 — 15 — —	7 — 39 — —	11 — 20 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 SEPTEMBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	77	10	»	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	389	»	»	Canal de Suez	770	1	25
4 1/2 %	80	80	»	Crédit Foncier, act. 500 f., 250 p.	175	12	50	Crédit Mobilier esp.	800	»	»
5 %	109	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	671	»	»	Société autrichienne	366	23	»
Obligations du Trésor, 1. payé.	113	05	»	Crédit Mobilier	460	1	95	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	308	50	»	Crédit foncier d'Autriche ..	560	»	»	Orléans	356	50	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	334	»	»	Charentes, 500 fr. p.	560	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée ..	354	50	»
— 1865, 4 %	514	»	»	Est	697	50	»	Est	356	»	»
— 1869, 3 %	408	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1098	75	1	Nord	349	50	»
— 1871, 3 %	399	75	1	Nord	844	25	»	Ouest	353	50	»
— 1873, 4 %	518	»	»	Orléans	1192	50	5	Midi	362	50	»
— 1876, 4 %	517	75	1	Ouest	780	»	»	Charentes	40	»	»
Banque de France	5100	»	»	Compagnie parisienne de Gaz.	1340	»	»	C ^{ie} Canaux agricoles	276	45	»
Comptoir d'escompte	742	50	1	C. gén. Transatlantique	500	»	»	Canal de Suez	565	»	»
Crédit agricole, 500 f. p.	470	»	5								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — —	9 — 15 — —	1 — 35 — —	4 — 10 — —	7 — 15 — —	10 — 37 — —
---	------------	------------	------------	------------	------------	-------------

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-midi.	8 — 31 — —	9 — 46 — —	12 — 16 — —	4 — 44 — —	10 — 38 — —
--	------------	------------	-------------	------------	-------------

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

1^o UNE PETITE PROPRIÉTÉ, au Vau-Langlais, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, deux maisons et 1 hectare 27 ares de vigne;

2^o VIGNE, aux Rouères, près la Cave-Bruneau, commune de Saumur, de 1 hectare;

Le tout à diviser au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. Paul TAVEAU, géomètre-expert au Pont-Fouchar, à M. BRUNET, à Villebernier, ou à M^e CLOUARD, notaire. (436)

Etude de M^e GUÉRET, notaire à Brain.

VENTE MOBILIERE

APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 8 septembre prochain, à une heure après midi, il sera procédé, au bourg de Brain, à la vente des meubles dépendant de la succession de M. Augustin Coulon.

On vendra :

Meubles, objets mobiliers, linge, vêtements d'homme, deux lits, plusieurs coiffes et autres bons objets.

Au comptant, plus 10 p. 0/0.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques.

APRÈS DÉCÈS,

Au Vau-Langlais, commune de Saint-Florent,

Dans la maison de M^{me} V^e CHEROUZE,

Le dimanche 8 septembre 1878, à midi,

Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur,

D'OBJETS MOBILIERS

Garnissant ladite maison.

Tels que :

Chaises, tables, buffet, garde-manger, cadres, bureau, lit en fer, sommier, matelas, traversins, batterie de cuisine, vaisselle, verres, couverts;

Outils de jardinage, échelle, brocette, seaux, brocs, entonneurs, cuiviers, ustensiles de cave et de pressoir;

Un très-grand cuvier, quantité de fûts vides, une charrette à bras, cordages, bois de chauffage, planches, etc., etc.;

Vin en cercle.

Au comptant, plus 10 0/0 et les frais de régie à la charge des adjudicataires.

Le commissaire-priseur, THUBÉ. (334)

A VENDRE

A LOUER

PRÉSENTMENT,

OU A ARRENTER

UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Doué, rue de Cholet,

Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y adossés; superficie: 22 ares.

Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.

S'adresser à M. GRILLEPOIS-GAMICHON, rue des Fontaines. (119)

BONNE BOULANGERIE

A VENDRE

Aux environs de Saumur.

50,000 francs d'affaires par an.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

AVEC JARDIN ET SERVITUDES

Située à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser à LACHAUME, archangeur, rue Nationale, 49, à Saumur.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses concitoyens que, conformément à l'arrêté de M. le Sous-Préfet de Saumur, en date du 26 août 1878, une enquête de commodo et incommodo est ouverte, à partir de ce jour, à la Mairie, et sera close le mardi 9 septembre, présent mois, à quatre heures du soir, relativement à l'acquisition que la ville de Saumur se propose de faire, pour l'agrandissement de l'École mutuelle laïque des Ponts, d'un terrain, situé à Saumur, rue du Petit-Pré, et appartenant aux demoiselles Bourger.

Pendant le temps de cette enquête, un registre spécialement destiné à consigner toutes déclarations pour ou contre ledit projet d'acquisition, ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire, sont déposés au secrétariat de la Mairie, à la disposition de tout requérant, tous les jours, de dix heures du matin à quatre heures du soir, fêtes et dimanches exceptés.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 1^{er} septembre 1878.

Le Maire, LECOT. (430)

A LOUER DE SUITE

UNE MAISON

Située rue d'Orléans, en face l'hôtel de Londres.

S'adresser à M^{me} veuve BRINDEAU, rue de Bordeaux, 6. (398)

A VENDRE

PLUSIEURS ACTIONS

De la Compagnie d'Assurances l'Ouest, à 475 fr. l'une.

A VENDRE

UNE BONNE CHIENNE D'ARRÊT

Agée de quatre ans.

S'adresser à M. MASSON, propriétaire àigné, près les Petits-Cabarets, commune des Ulmes. (414)

A VENDRE

UNE BONNE CHIENNE EPAGNEULE

Agée de deux ans.

S'adresser à M. BOURREAU, à Fontevault. (416)

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

AVIS.

MM. LEHOU et MASSE font défense à qui que ce soit de chasser sur la Terre de la Bibardière, sise commune d'Allonnes. (429)

M^{me} CHARDAVOINE, marchande d'huîtres, prévient le public qu'elle tient son DÉPÔT D'HUITRES à la porte du Café du Commerce, ancienne maison Jarry, rue d'Orléans.

Une IMPORTANTE MAISON de VINS

ayant des établissements en France et à l'Étranger, demande, pour son extension, un ou plusieurs capitalistes avec un MILLION. Apport de la maison: 500,000 francs. Références de premier ordre. AGENCE DE L'INDUSTRIE, rue Vivienne, 17, Paris.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT

DENTISTE,

Place de la Billange, n° 4.

PAS DE BONNE SALADE

SANS HUILE D'OLIVE

de B. LAPALU, à NICE (Alpes-Marit.).

1, rue du Lazaret (sur le Port).

La Maison accepte des représentants.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES

LÉPICIER, successeur de GILLET

Rue des Arènes, 18, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.

PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

INVITATION

Pour la participation aux Grands

TIRAGES D'ARGENT

APPROUVÉS ET GARANTIS PAR L'ÉTAT

Dans l'espace de deux mois et en trois tirages sortiront en tout : **32,600 gains**, représentant la somme de **Neuf millions 32,587 francs.**

DANS LE CAS LE PLUS HEUREUX, LE PLUS GRAND GAIN SERA DE

Fr. 468,750

Spéculation :		Gain à Francs	
1 Gain à Francs	312,500	1 Gain à Francs	45,000
1 — — —	156,250	3 — — —	30,000
1 — — —	100,000	4 — — —	25,000
1 — — —	75,000	5 — — —	18,750
1 — — —	62,500	21 — — —	12,500
2 — — —	50,000	etc., etc.	

Pour le tirage prochain, qui aura lieu les 11 et 12 septembre, nous expédions des billets renouvelés au prix comme suit :

Des BILLETS originaux entiers à Francs **30**

— — — — — demis — **15**

contre envoi du montant en billets de banque, timbres-poste, ou par mandat-poste.

Chaque participant recevra de nous ponctuellement des BILLETS originaux munis des armes de l'Etat, et, en outre, le plan officiel des tirages, donnant tous les renseignements nécessaires; l'expédition des listes de tirages officielles, ainsi que le paiement des gains s'effectuera sans retard après le tirage. Notre manière sévèrement réelle de traiter les affaires, ainsi que le grand nombre de gains principaux que nous avons déjà le bonheur de pouvoir payer, nous font attendre des ordres nombreux, dont même les plus petits pour les pays les plus éloignés seront exécutés promptement.

Prière de s'adresser directement et avant le 11 septembre

à **MM. VALENTIN et C^{ie} à Hambourg**

(Ville libre)

BANQUE et ÉCHANGE

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.